

CONNAITRE ET MAITRISER LA CONVENTION COLLECTIVE DES MENSUELS DU RHÔNE



DROIT SOCIAL

Public

- Dirigeants
- DRH/RRH
- Assistants RH
- Juristes
- Responsables Paie
- Managers

Prérequis

Aucun

Agenda

Durée : 1 jour (7 heures)

Date(s) : Nous consulter

Lieu : Cité des entreprises 60 Avenue Jean Mermoz 69008 LYON

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas / Appui sur des situations vécues
- Quiz
- Remise d'un support de formation

Tarif

500 € HT

Contact

Pascale FILAIRE

04 78 77 06 16

uls@uimmlyon.com

Objectif

Connaître et savoir appliquer les règles issues de la convention collective des mensuels de la métallurgie du Rhône

Programme

Connaître les champs d'application de la convention collective

Savoir rédiger un contrat de travail en fonction des impératifs de la convention

- Connaître les mentions obligatoires
- Définir la période d'essai applicable
- Intégrer utilement et valablement une clause de non concurrence

Maîtriser les régimes spécifiques de rémunération

- Appliquer les majorations du travail de nuit, du dimanche et/ou des jours fériés
- Indemniser le travail en équipe, Calculer la prime d'ancienneté, Rémunérer les salariés en déplacement

Tirer les conséquences conventionnelles de la maladie ou de l'accident

- Déterminer les congés payés dus
- Savoir calculer le complément employeur

Gérer les autres cas de suspension du contrat de travail : maternité, congés payés, jours familiaux

Calculer le coût d'une rupture du contrat de travail (licenciement, retraite)

- Déterminer le préavis applicable
- Calculer les indemnités dues

Connaître les spécificités des avenants I et II relatifs à certaines catégories de personnel